



Documents à prévoir pour l'inscription du **PERMIS A2**

- 2 Photos d'identité identiques, de couleur, de face, agrées A.N.T.S. avec signature numérique
- 1 Photocopie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité (obligatoire pour l'examen E.T.M et l'examen pratique)
- 1 Photocopie de la JDC (si candidat âgé de 17 à 25 ans)
- 1 Photocopie du permis de conduire recto-verso
- 6 Timbres postaux
- 1 Photocopie de bonne qualité d'un justificatif de domicile : facture EDF, d'eau ou de téléphone datée de moins de 6 mois
- **Si pas de facture à votre nom, joindre** : 1 Photocopie de la carte d'identité de la personne nommée sur la facture + 1 attestation de domicile datée et signée
- 1 Photocopie de l'attestation de recensement pour les +16 ans
- Mandat de création A.N.T.S (fourni par l'auto-école)

⚠ Règlement des frais de dossier et des outils pédagogiques à l'inscription